

EN DIRECT DU CE

Votre Comité d'Entreprise n'est pas qu'une instance de choix et de gestion des œuvres sociales. Il est chargé de représenter l'expression collective des salariés et de prendre en compte leurs intérêts dans les décisions relatives à la vie dans l'entreprise :

- les conditions de travail, d'emploi et de formation professionnelle des salariés,
- leurs conditions de vie dans l'entreprise,

Le SNU vous informe mensuellement des principaux dossiers vus en CE et des décisions prises, avec leurs impacts sur votre quotidien.

Réseau Social interne : Polebook ?

Première information sur un nouvel outil « POLE », réseau social interne devant permettre des échanges entre agents sur des thématiques particulières, sous la forme de communautés. Après une ouverture progressive, chaque agent aura la possibilité de créer un profil sur ce nouvel outil de communication.

Si ce projet présente un réel intérêt, avec une rapidité des échanges, un meilleur partage..., le SNU a alerté le directeur régional sur trois points :

1. Que sera t'il mis en place pour permettre à un maximum d'agents de l'utiliser et de se sentir à l'aise avec ce réseau collaboratif ?

Tout le monde est loin de participer et d'être à l'aise avec les réseaux sociaux. Ce n'est pas spontané, donc nous demandons que :

- tous les agents bénéficient d'une présentation globale et rassurante de l'outil, réalisée par une personne capable d'avoir un discours grand public

- un accompagnement, voire une formation, soient proposés pour tout agent qui en aurait besoin

2. Une vigilance sera indispensable sur le budget temps ; ce type d'échanges n'est pas sur un temps identifié, donc :

- il peut y avoir de fortes inégalités sur l'accès et l'utilisation : certains qui pourront prendre le temps et d'autres, qui n'oseront pas ou à qui leur hiérarchie ne laissera pas de marge de manœuvre

- il y aura une charge de travail pour les animateurs de communauté : un temps minimal dédié doit leur être alloué

- cela ne doit pas être un outil pour le soir ou le week-end et le SNU demande de le fermer sur les plages hors temps de travail.

3. La nécessité de bien cadrer ce qui relève des échanges entre membres du réseau et ce qui doit être diffusé plus globalement. Les informations utiles à tous doivent être disponibles.

Vos contacts : fabienne.amico@pole-emploi.fr
veronique.delice@pole-emploi.fr
Elus CE : soumaya.mansar@pole-emploi.fr
sylvie.selaries@pole-emploi.fr
francoise.voisenet@pole-emploi.fr
emmanuel.berthaud@pole-emploi.fr
Représentant michel.ramillon@poleemploi.fr



<https://www.facebook.com/snubfc>



EN DIRECT DU CE

Votre Comité d'Entreprise n'est pas qu'une instance de choix et de gestion des œuvres sociales. Il est chargé de représenter l'expression collective des salariés et de prendre en compte leurs intérêts dans les décisions relatives à la vie dans l'entreprise :

- les conditions de travail, d'emploi et de formation professionnelle des salariés,
- leurs conditions de vie dans l'entreprise,

Le SNU vous informe mensuellement des principaux dossiers vus en CE et des décisions prises, avec leurs impacts sur votre quotidien.

Réorganisation du réseau :

A2S, rôle des plateformes, organisation des agences et des DT : la présentation du projet porté par la DG approche, les bruits de couloir s'accroissent et les craintes se multiplient. Ces changements seront prochainement présentés au DR, puis aux représentants du personnel, au plus tôt en juin.

Ceux-ci ont alerté la direction sur les impacts pour les personnels.

Certains points semblent actés :

- équipes des A2S réparties sur les différents sites,
- maintien (ou retour !) des PAG (pour quelles missions ?),
- embauches de psychologues (il y en aurait un par agence !)

D'autres restent plus flous : changements importants pour les plateformes de production, renforcement des équipes DT et répartition des activités de support avec les DR...

Le SNU interviendra pour que les personnels ne soient pas une nouvelle fois laissés pour compte de ce nouveau changement et vous tiendra informé dès que des informations fiables lui parviendra.

Vie du CE : nouveau logiciel, ça fait cher le mois d'utilisation...

Alors que le CE Bourgogne s'arrête dans un mois et que nous n'utilisons pas les mêmes outils que la Franche-Comté, CFDT et CGC ont décidé de dépenser plus de 19 000 euros pour un nouveau logiciel de gestion, en choisissant de faire porter tout le travail sur le salarié du CE et sans s'accorder avec la Franche-Comté, contrairement à ce que nous préconisons.

Vos contacts :

fabienne.amico@pole-emploi.fr
veronique.delice@pole-emploi.fr
soumaya.mansar@pole-emploi.fr
sylvie.selaries@pole-emploi.fr
francoise.voisenet@pole-emploi.fr
emmanuel.berthaud@pole-emploi.fr

Elus CE :

Représentant

michel.ramillon@poleemploi.fr



<https://www.facebook.com/snubfc>

